SAÔNE actu

#16
mai 2024

Saône : 9e ville du Doubs où il fait bon vivre

VILLES & VILLAGES où il fait bon vivre 2024

Ville de SAÔNE

Au sommaire
DE CE NUMÉRO

NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS P. 4
SOCIAL - CCAS P. 5
SERVICE À LA POPULATION P. 6
ENVIRONNEMENT P. 7
BUDGET P. 8 - 9
TRAVAUX P. 10 - 11
ASSOCIATIONS P. 12 - 13
COMMERCES P. 14
DIVERS P. 15
AGENDA P. 16

SAÔNE actu

Directeur de la publication : Benoit Vuillemin
Rédaction/Relecture : Charlotte Momper, Lucie Gomes
Crédit photos : Mairie de Saône, Adobe Stock
Conception graphique et impression : L'Imprimeur Simon, Ornans
Dépôt légal : mai 2024

saone.fr

Le Salon Saveurs & Passions a soufflé sa 20e bougie

Pêche aux canards, manège, stand de churros...
La fête foraine était de retour à Saône à l'occasion des 20 ans du Salon Saveurs & Passions le week-end du 27 et du 28 avril.

Plus de 800 visiteurs se sont rendus sur le site de l'Espace du Marais pour découvrir le savoir-faire artistique et gastronomique des divers exposants.

Lors de ce même week-end, le Marché Paysan organisé par les Jeunes Agriculteurs du Doubs proposait de nombreuses activités et animations ludiques pour découvrir les valeurs du monde agricole.

> Ensemble, nous traversons cette période de transition vers un Saône réinventé. Les défis sont nombreux, mais notre détermination est forte.

BENOIT VUILLEMIN

Maire de Saône, Vice-Président de Grand Besançon Métropole

Un printemps de transition pour Saône : vers une ville réinventée.

Dans les rues de Saône, le ballet incessant des engins de chantier témoigne de l'avancement spectaculaire des travaux qui transforment progressivement la physionomie de la ville. Avec une coordination exemplaire, les travaux d'assainissement avancent à pas sûrs, suivis de près par les services du Grand Besançon Métropole.

La fierté de ces transformations : le pôle d'échange multimodal, voit ses contours se dessiner jour après jour. Bientôt, il sera prêt à accueillir les automobilistes et voyageurs et à faciliter leurs déplacements. Cette réalisation majeure, menée de concert avec les besoins grandissants de la Métropole, symbolise l'engagement de Saône dans une modernisation ambitieuse et nécessaire. Saône est bel et bien la commune centrale du premier plateau.

Certes, la transformation de la ville ne se fait pas sans quelques désagréments pour les habitants et les commerçants. Cependant, toutes les mesures sont prises pour limiter au maximum les perturbations de la circulation et garantir l'accessibilité aux commerces locaux. Nous comprenons les défis auxquels chacun est confronté, et nous nous efforçons de rendre cette période de transition aussi fluide que possible. À l'approche du printemps et de l'été, nous anticipons encore quelques difficultés. Mais gardons à l'esprit que ces travaux sont indispensables pour le futur de notre ville.

Bientôt, nous pourrons contempler fièrement le rond-point qui trônera au cœur du village, symbole de notre renouveau.

Et au-delà de cette transformation, le pôle d'échange multimodal offrira à Saône une connectivité exemplaire, reliant bus, train, parkings de covoiturage et stations d'autopartage.

Ensemble, nous traversons cette période de transition vers un Saône réinventé. Les défis sont nombreux, mais notre détermination est forte. Bientôt, nous récolterons les fruits de nos efforts, dans une ville plus moderne, plus accessible et plus dynamique que jamais.

> Saône est bel et bien la commune centrale du premier plateau.

NOS AGENTS EN QUELQUES MOTS

Élodie Chopard

Élodie CHOPARD a travaillé durant de nombreuses années au service Culturel et Communication de la Mairie de Morteau. Arrivée en 2019 à la Mairie de Saône au poste d'accueil et cartes d'identité - passeports, Élodie s'est vu confier des nouvelles missions en 2021 avec l'ouverture de l'espace France Service. En parallèle, elle est également investie dans les actions mises en place par le CCAS de la Ville et organise les rendez-vous culturels (Théâtre des 2 Scènes, conte pour enfants, Grand 8...).

Ses objectifs au quotidien :

répondre au mieux aux demandes des usagers, les accompagner dans leurs démarches du quotidien, créer du lien et favoriser les échanges.

Christophe Détouillon

De formation hydraulique, Christophe DÉTOUILLON a intégré la ville de Saône en 2011 afin d'assurer le développement et la gestion du service urbanisme ainsi que le service patrimoine et environnement qui regroupe le pôle technique.
Face à une collectivité grandissante au sein de la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole et faisant suite à la nouvelle organisation des services municipaux, Christophe assure la direction du pôle technique et des grands projets pour la Ville. En parallèle, il est également mis à disposition au service travaux du Département Eau et Assainissement de la communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole en tant que chargé d'opération.

L'objectif de Christophe :

assurer le bon fonctionnement et la continuité du service public tout en valorisant le travail de nos agents.

Nathalie Jeauneau

Nathalie Jeauneau a travaillé durant 27 ans dans l'immobilier avant d'intégrer nos services en 2012.
Nathalie fait partie du secrétariat général sur un poste très polyvalent.
En effet, elle s'occupe de la rédaction des diverses conventions, des inscriptions aux écoles, de l'administratif des commissions et conseils municipaux... Elle fait également le lien avec les associations pour l'accès aux bâtiments communaux et les démarches administratives nécessaires pour organiser une manifestation...

L'objectif de Nathalie :

satisfaire au mieux les Saônois et leur communiquer toute information sur les différentes législations (brocante, occupation domaine public, location des salles...).

L'atelier PHARE pour la prévention des conduites addictives

L'atelier PHARE sera programmé en mai prochain (Prévenir avec Harmonie des Addictions pour réussir Ensemble). Il a pour objectif de contribuer à la prévention des conduites addictives en permettant à chacun de comprendre les mécanismes et les effets de l'addiction pour cultiver sa capacité d'agir sur sa santé et de conseiller son entourage.
Lors des 3 séances, seront évoqués plus particulièrement l'alcool, le tabac et les médicaments psychoactifs (somnifères, antidépresseurs, anxiolytiques, neuroleptiques).

PLUS D'INFOS
Vendredis 17, 24 et 31 mai de 9h30 à 12h
Salle Guy Devaux
Inscriptions gratuites et obligatoires en mairie, Tél. 03 81 55 71 31

Retour sur l'atelier Cap Bien-être

En mars dernier, **l'atelier Cap Bien-Être,** organisé par l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires, était proposé aux personnes de plus de 60 ans. Une dizaine de participants se sont retrouvés pour découvrir leurs ressources personnelles, apprendre à faire face aux aléas de la vie quotidienne, à bien vivre avec eux-mêmes et avec les autres.
Des apprentissages simples et ludiques rythmaient les séances afin de mieux gérer son stress et ses émotions au quotidien.
Un grand merci à l'intervenante Louise, qui a permis des échanges construits et des partages d'expérience en toute bienveillance.

REGISTRE COMMUNAL SOCIAL : *signalez-vous !*

En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables (canicules, fortes intempéries, épidémies...), un registre est tenu en mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles, que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement. Il permet, lors d'une situation d'urgence, l'intervention rapide des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions.

→ Si vous pensez avoir besoin d'aide ou si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées dans votre voisinage, n'hésitez pas à contacter la mairie, tél. 03 81 55 71 31.

SLIME : Précarité énergétique

SLIME

Factures énergétiques trop élevées ? Froid chez vous ? Trop chaud en été ? Faibles revenus ?

Les techniciens du Service Local d'Intervention de la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) de la Ville de Besançon se déplacent gratuitement au domicile des ménages modestes de tout Grand Besançon Métropole afin d'aider à réduire les factures d'énergie et d'eau et à améliorer le confort thermique.
Locataires du parc public, privé ou propriétaires, vous pouvez être concernés sous conditions de revenus.

CONTACT :
slime@besancon.fr
Tél. 03 81 61 50 49
Permanences le premier mardi de chaque mois de 9h à 12h.

CNI-Passeports : délais d'obtention plus longs !

Le délai d'obtention de son titre d'identité n'a cessé d'augmenter depuis le début d'année. Bien que la prise de rendez-vous soit encore très rapide à Saône pour déposer sa demande, les délais d'instruction en préfecture et d'impression ont considérablement augmenté au vu du nombre croissant des demandes.
Les services de l'État mettent tout en œuvre pour pallier ce retard et vous garantir des vacances sereines.
Le service des cartes d'identité/passeports est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Prise de rendez-vous en ligne sur :
rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Vous emménagez à Saône ? Vous quittez la commune ?

Dès votre installation à Saône, il est nécessaire de venir vous déclarer en mairie. Votre enregistrement sera utile lors de diverses démarches administratives (légalisation de signature, élections, recensement citoyen, mariage, PACS, décès...). Présentez-vous muni(e) de votre livret de famille et d'une facture de moins de 3 mois afin de vous enregistrer parmi la population saônoise. Que vous déménagiez dans Saône ou dans une autre commune, nous vous remercions de nous indiquer votre nouvelle adresse.

Légalisation de signature

La légalisation de signature se fait auprès de votre **mairie de domicile, sur rendez-vous.**
L'usager doit se présenter avec le document **non signé**, sa pièce d'identité et justifier de sa résidence sur la commune.

Élections européennes 9 juin 2024

INFORMATIONS AU SERVICE ÉTAT CIVIL
03 81 55 47 60

Journée « Emploi à domicile »

France Service Saône vous propose une **journée d'animation** en partenariat avec France Emploi Domicile **jeudi 27 juin** à la salle Guy Devaux
- 10h : Information collective sur le thème « Emploi à Domicile Comment ça marche ? » (Règles à respecter, avantages et aides, Césu...)
- 14h : Action de prévention avec UFC que Choisir sur le thème «Consommer responsable tout en faisant des économies ! »

Gratuit, inscriptions obligatoires à France Services : tél. 03 81 55 47 35

Implantons nos haies

La commune de Saône s'est engagée depuis 2022 dans une politique de végétalisation de ses espaces publics, dans et hors agglomération, et de développement durable (plan climat, biodiversité, biotope, protection des sols). Dans la continuité des plantations d'arbres réalisées par les services techniques, la commune s'est engagée dans le programme «Sensibilis'haie» initié par la Fédération Nationale des chasseurs et l'Office Français de la Biodiversité afin de réimplanter des haies sur ses parcelles communales.

Ce premier projet de 50 plants d'essences locales, implanté sur la parcelle communale à proximité de l'exploitation du GAEC de la Vie de Fer, a associé différents collaborateurs pour garantir sa faisabilité, de la gestion du projet jusqu'à la plantation en avril 2024.
Merci à l'ensemble des collaborateurs !

Fédération Départementale de la Chasse (FDC), L'Association Communale de Chasse Agréée de Saône (ACCA), GAEC de la Vie de Fer, La Grange Melot (La Chevillotte), Le Groupe Scolaire de Saône - La classe de CE2 de M. GROSLAMBERT et la directrice, Les services techniques de la Ville de Saône

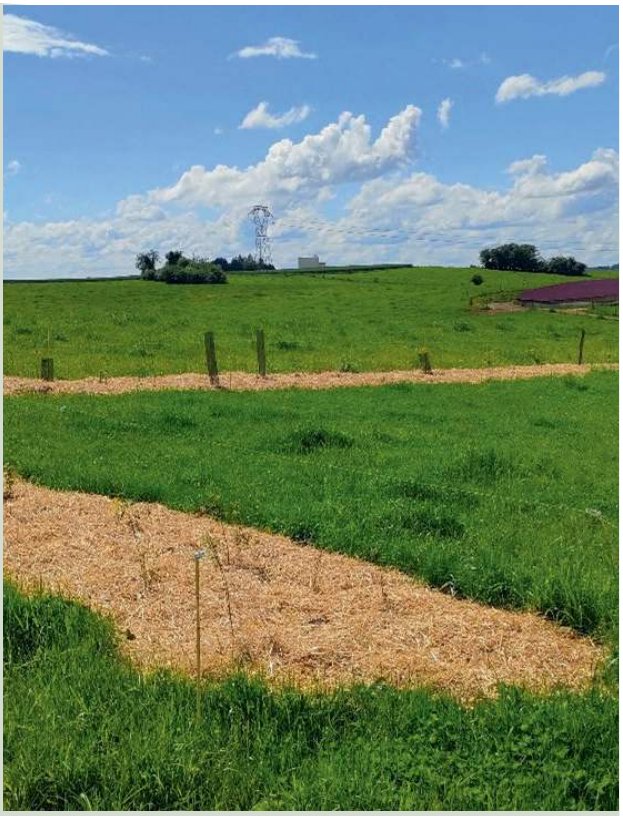

Prévenons les risques incendie et protégeons nos forêts et nos espaces naturels.

La forêt et les espaces naturels, hors zones agricoles, couvrent plus de ¼ du territoire saônois. Les sécheresses successives affectent directement nos forêts et nos espaces naturels. Ces végétaux secs deviennent des combustibles hautement inflammables dont les feux présentent un danger pour les personnes, les biens, les activités et l'environnement.
Les incendies antérieurs sur le département du Doubs sont principalement d'origine humaine et sont donc pour la plupart pénalement répréhensibles.
Pour rappel, le département du Doubs est placé en vigilance modérée (jaune), vigilance saisonnière qui court du 1er mars au 30 septembre. Le préfet peut néanmoins, selon les conditions climatiques, élever ce niveau de vigilance.
Ayons les bons réflexes !!

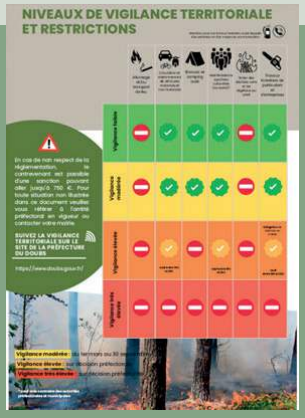

BUDGET

AU COURS DE CE PREMIER TRIMESTRE 2024, LES ÉLUS MUNICIPAUX ONT TRAVAILLÉ SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR LES ANNÉES 2024 ET À VENIR.

Lors du conseil municipal du 26 mars dernier, les élus ont également voté à l'unanimité les comptes administratifs de l'année 2023 ainsi que le budget primitif 2024.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

FONCTIONNEMENT

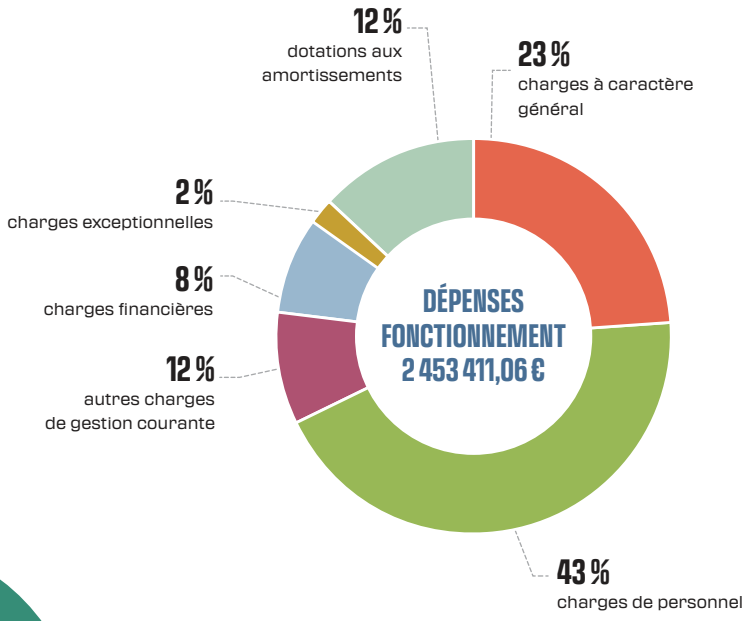

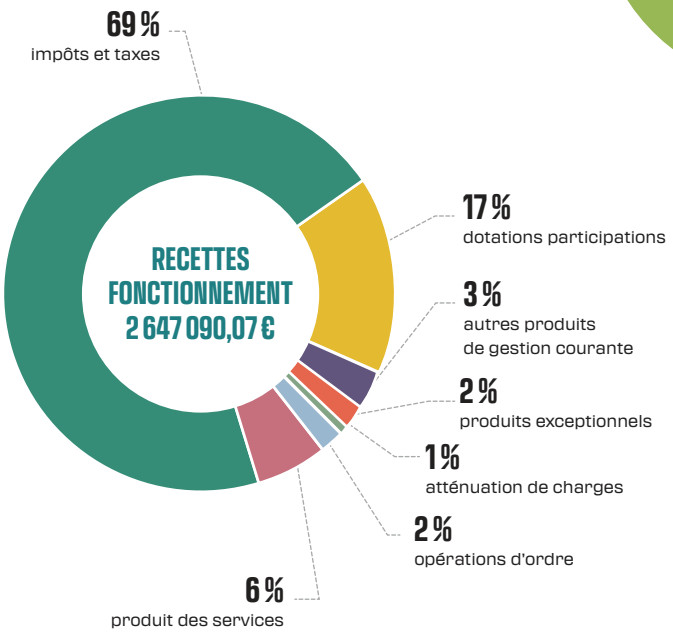

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Subventions d'investissement	216 833.21€
Remboursement de la dette	248 367.15€
Immobilisations incorporelles (hors opérations et 204)	23 196.00€
Immobilisations corporelles (hors opérations)	236 448.16€
Opérations d'ordre	66 537.07€
TOTAL	**791 381.59€**

RECETTES	
Subventions d'investissement	19 318.45€
Emprunt	0.00€
Dotation fonds divers Réserves (hors 1068)	41 118.08€
Excédent de fonctionnement 2021	272 930.78€
Opérations d'ordre	350 513.29€
TOTAL	**683 880.60€**

BUDGET PRIMITIF 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Charges à caractère général	595 000.00€
Charges de personnel	990 000.00€
Autres charges de gestion courante	357 769.00€
Charges financières	206 000.00€
Charges exceptionnelles	5 000.00€
Atténuation de produits	13 145.00€
Dotations aux amortissements	314 600.00€
Virement à la section d'investissement	452 004.39€
TOTAL	**2 933 518.39 €**

RECETTES	
Produits des services	166 900.00€
Impôts et taxes	1 908 358.00€
Dotations Participations	257 454.00€
Autres produits de gestion courante	69 700.00€
Produits exceptionnels	20 000.00€
Atténuations de charges	25 000.00€
Opérations d'ordre	30 159.30€
Résultat 2022 reporté	2 336 151.41€
TOTAL	**4 813 722.71€**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Subvention d'équipement versée	163 163.09 €
RAR 2023 Voiries	85 000.00 €
Remboursement de la dette	257 100.00€
Immobilisations incorporelles (hors opé° et 204)	36 000.00 €
Immobilisations corporelles (hors opé°)	308 000.00 €
Participations et titres	20 000.00 €
Autres immos financières (dépôts et caution)	46 000.00 €
Opérations d'ordre	30 159.30 €
Déficit 2023 reporté	303 940.70 €
RAR Dépenses 2023	71 651.82 €
TOTAL	**1 321 014.91 €**

RECETTES	
Subventions d'investissement	41 818.00€
RAR Recettes 2023	36 400.00€
Virement au fonctionnement	452 004.39€
Produits des cessions	12 000.00€
Dotations fonds div. (hors 1068)	40 000.00€
Réserves	424 192.52€
Amortissement des immobilisations	314 600.00 €
TOTAL	**1 321 014.91€**

Le budget primitif de 2024 est prudent, mais nous continuerons de nous donner les moyens de réaliser nos projets pour le développement de notre ville. De plus, comme depuis le début du mandat, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter la fiscalité locale.

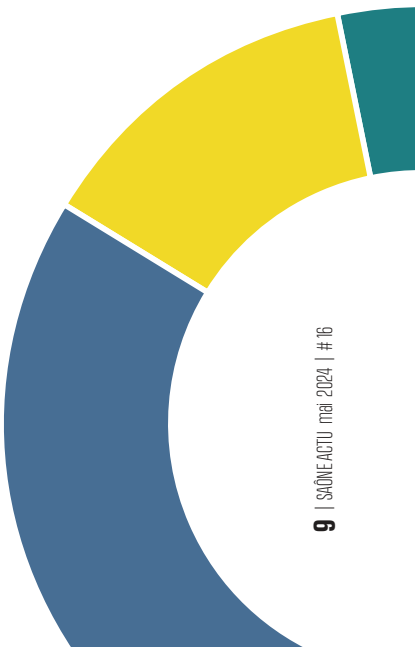

Chantiers réalisés entre janvier et mai 2024

Réseaux humides : mise en séparatif du réseau public d'eaux usées et des eaux pluviales

Voirie : réfection des chaussées et des trottoirs sur le périmètre des travaux réseaux humides.
Rue de la Cassotte
Rue du Château et route de Gennes
Centre-ville au carrefour RD104/246/410
Allée Louis Jahier
Rue de la Croix de mission
Rue des Frères Maire

Réfection des chaussées et des trottoirs
Rue de l'Étoile
Rue des Thuyas
Rue des Écots

Alimentation électrique et installation d'une borne de recharge électrique pour approvisionner deux véhicules
Rue de la Poste
Place du Général De Gaulle

Travaux route de Gennes (avant / après)

TRAVAUX RÉALISÉS :

Place du Général de Gaulle (en haut)
Rue de la Cassotte (ci-dessus)

Rue des Écots (ci-dessus)

Chantiers en cours

 # Grande Rue (RD246) : Mise en séparatif du réseau public d'eaux usées et des eaux pluviales, et renouvellement du réseau public d'eau potable.

↘

La rue sera fermée à la circulation motorisée et les usagers de la route suivront l'itinéraire de déviation mise en place par le Conseil Départemental du Doubs.

GINKO, gérant les transports en commun (lignes et collège) a adapté ses itinéraires pour assurer la continuité de service.
Date de fin de chantier prévisionnelle : 02 juillet 2024

 # Secteur Gare : enfouissement des réseaux secs aériens et aménagement du pôle d'échange multimodale (PEM).
Date de fin de chantier prévisionnelle : 31 juillet 2024.

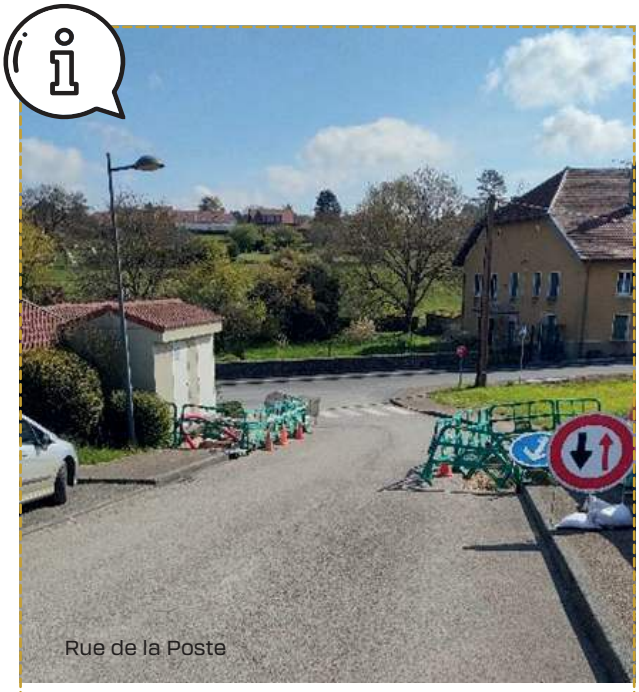

Rue de la Poste

VIGILANCE ET COMPRÉHENSION : *travaux en cours !*

Suite aux nombreux chantiers en cours et à venir sur la commune de Saône, il est appelé à la vigilance de chacun pour votre sécurité et à votre compréhension suite aux désagréments occasionnés temporairement par ces travaux.

Chantiers à venir

 # Rue de la Mairie (RD104) : mise en séparatif du réseau public d'eaux usées et des eaux pluviales, et renouvellement du réseau public d'eau potable.

↘

La rue sera fermée à la circulation motorisée et les usagers de la route suivront l'itinéraire de déviation mise en place par le Conseil Départemental du Doubs.

GINKO, gérant les transports en commun (lignes et collège) adaptera ses itinéraires pour assurer la continuité de service.
Période de chantier : Date de fin de chantier prévisionnelle : 02 juillet 2024 ;

 # Rue de la Poste / Place Jean Moulin : mise en séparatif du réseau public d'eaux usées et des eaux pluviales.
Période modifiée et en attente de confirmation suite aux aléas « chantier ».

 # Allée Jahier : réfection des chaussées et des trottoirs sur le périmètre du chantier réseaux humides. Fin mai / début juin 2024.

< PEM Réseaux secs

v Chantier en cours Allée Jahier

ANÉMONES

Le carnaval 2024 de l'association ANÉMONES

Cette année encore, l'association des parents d'élèves a organisé le carnaval pour les enfants de nos écoles maternelle et élémentaire. Pour l'occasion, de nombreux élèves accompagnés de leurs parents étaient déguisés au départ de l'école maternelle.

Le cortège s'est dirigé vers l'école élémentaire pour déguster un goûter gentiment préparé par les parents d'élèves et nos deux boulangeries.

Petits et grands ont apprécié ce bel après-midi !!

CLUB TENNIS & AU FIL DE L'ENDO

Tennis santé et endométriose

Le mois de mars étant le mois de sensibilisation à l'endométriose, Laure JOINEAU a organisé le 2 mars dernier une journée tennis santé et bien-être pour les femmes atteintes de cette maladie. L'association *Au fil de l'Endo* s'est associée au club de tennis pour proposer aux femmes des ateliers de tennis santé mais également des ateliers bien-être.

Une table ronde a ensuite été mise en place afin de libérer la parole, de répondre aux questions et de donner conseils et informations sur l'endométriose. L'après-midi s'est clôturée par un temps de convivialité.

Une trentaine de femmes étaient présentes et sont reparties avec des conseils, des sourires et la volonté de prendre soin de soi. Toutes ont souhaité renouveler cette expérience et 3 personnes veulent rejoindre un groupe de tennis santé à Saône.

KCMS

Un exploit historique pour le KCMS

Le 17 mars dernier, se tenaient à Marseille les Championnats de France de Body Karaté, une discipline qui allie mouvements chorégraphiés de karaté et musique. L'accent est mis sur la technique, le dynamisme et une synchronisation parfaite pour l'épreuve par équipe.

Lors de cette compétition, le club remporte 7 médailles, dont 2 titres de Championnes de France, en individuel et en équipe ! À cela viennent s'ajouter 4 titres de Vice-Championnes de France, et une belle médaille de bronze.

Félicitations à l'ensemble des compétiteurs, entraîneurs et bénévoles.

ACCA

Fabrication des nichoirs à canards

C'est au tout début du printemps que les canards colverts commencent à pondre leurs œufs.

L'association de chasse de Saône, à l'initiative d'un de ses membres, Samuel RIARD, a souhaité initier les enfants du périscolaire à la fabrication de nichoirs artisanaux, qui ont été immédiatement installés sur les étangs du Marais.

La vingtaine d'enfants, venus à pied depuis le périscolaire, ont pu, sous la surveillance de leurs accompagnateurs, participer à leur fabrication et assister à leur installation.

Depuis, plusieurs canards colverts ont déjà pris possession des lieux et certains ont même déjà pondu. Merci pour cette belle initiative et ce moment de partage à l'air libre.

JUMELAGE

Voyage chez nos amis allemands et italiens

Après l'organisation de notre Jubilé de Jumelage en 2023, nos amis d'Heckendalheim nous proposent à leur tour de nous accueillir chez eux cet automne. Il en est de même pour nos amis de San Marcello di Piteglio, qui souhaitent recevoir une petite délégation.

D'ici là, le Comité de Jumelage prévoit de mettre en place d'autres actions pour continuer à consolider ces liens d'amitié. N'hésitez pas à vous manifester si ces projets vous intéressent en répondant au sondage ci-joint.

Pour toute question ou suggestion, vous pouvez contacter Cristina Alexa, la nouvelle présidente du Comité de Jumelage, à **comite-jumelage@saone.fr**

LACIM

LACIM de Saône ici et là-bas

Plus que jamais, LACIM est présente auprès de nos amis des pays du Sud.

Au Mali, LACIM finance plusieurs cycles d'alphabétisation. Elle fournit également quelques chèvres aux femmes afin de développer un élevage qui déclenche quelques revenus. De plus, les femmes sont formées à la création et à l'utilisation de foyers améliorés (ces foyers utilisent moins de bois, ce qui permet de lutter contre la désertification).

Au Niger, une maison pour les femmes a été construite et équipée avec des machines à coudre, du tissu et matériel de couture. Source de petits revenus supplémentaires.

Outre les cotisations des adhérents, les bénévoles de LACIM DE SAÔNE s'activent pour trouver des fonds en mettant en œuvre des projets (expositions, spectacles, concerts...). Dynamisme, convivialité, partage, créativité sont au programme !

Pour plus d'informations ou devenir bénévole contactez : **lacim.saone@free.fr**

Mali

Niger

LE FOURNIL SAÔNOIS

Un salon de thé à Saône

Depuis le 1er décembre 2023, le Fournil Saônois a été entièrement rénové, en offrant aux clients un plus grand magasin, avec une place dédiée aux chocolats et la création d'un espace de salon de thé chaleureux. Au sein du salon de thé, les clients peuvent boire un café ou autre boisson à toute heure de la journée, déguster une pâtisserie ou une viennoiserie, déjeuner des plats salés à midi... Durant le printemps, une terrasse, située à l'arrière du magasin et surplombant les marais de Saône, sera également disponible pour les clients.

Changement de propriétaire O'plato !

Mathieu et Laura reprennent l'affaire après Yves et Selda !

La restauration est une affaire familiale puisque Yves n'est autre que le grand frère de Mathieu. La carte du restaurant reste inchangée. Les ambitions de Mathieu et Laura sont de garder une cuisine de qualité et d'avoir une continuité avec leurs prédécesseurs.
Ils souhaitent également préserver cette ambiance familiale qui leur tient à cœur.
Ils vous attendent avec impatience pour goûter leurs plats avec toute l'équipe O'plato !

ALCÔVE INSTITUT

Nouvel institut de beauté

L'Alcôve Institut est votre nouvel institut de beauté situé au 11 rue de la mairie (anciennement Œil de beauté). Forte d'une expérience de 17 ans passés principalement au sein du Service de Dermatologie de l'hôpital Minjoz de Besançon dans les essais cliniques cosmétiques, Aurélie s'attache à sublimer votre beauté naturelle !

Abandonnez-vous aux mains expertes d'Aurélie au travers d'une gamme de soins et de produits français soigneusement sélectionnés afin de vous offrir une synergie optimale entre tradition et technologie.

Vous retrouvez tous les détails des prestations et la réservation en ligne sur le site internet :

www.lalcoveinstitut.fr

Inscriptions scolaires 2024

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025 ont débuté le 1er mars 2024.
Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie et sur le site de la commune jusqu'au 4 juin 2024.

Taxe de séjour communautaire

Depuis 2017, Grand Besançon Métropole a instauré la taxe de séjour communautaire.
Les hébergeurs touristiques (hôtels, propriétaires de meublés, chambres d'hôtes, ...) ont ainsi l'obligation de collecter la taxe de séjour auprès des touristes pour le compte de Grand Besançon Métropole, de la déclarer sur le portail : **www.taxedesejour.grandbesancon.fr** mis en place à cet effet et de la reverser.
En amont, nous vous invitons à venir vous déclarer en Mairie dans le cas échéant.

Une étoile fleurie pour Saône !

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La Ville de Saône a été récompensée lors de la remise des prix du label **« Villes et Villages fleuris »** le 8 février 2024.
Le jury départemental propose à notre Ville une fleur qui sera attribuée par le jury régional.
Ce label a pour but de promouvoir l'amélioration du cadre de vie des villes et villages qui participent pour obtenir le label.

Partons en voyage avec Cat la Bricole

Une fois n'est pas coutume, Cat la Bricole avait invité les adultes fin avril pour une soirée «contes» dans la cabane de chasse située rue des Perrières. Un cadre chaleureux dans un lieu surprenant, des histoires passionnantes contées avec justesse sur un rythme doux mais parfois effréné... la recette d'une soirée qui a enjoué les participants ! Le temps convivial qui clôturait ce moment a permis de nombreux échanges... et au vu de la satisfaction du public présent, une nouvelle soirée destinée aux adultes devrait être programmée avant la fin de l'année !

En attendant, le prochain rendez-vous est donné aux enfants âgés de 5 ans et plus :
Vendredi 5 juillet à 19h à la médiathèque sur la thématique «Partons en voyage».

 # Plus d'informations
Gratuit. Inscriptions obligatoires, places limitées,
Tél. 03 81 55 94 56

Salon de l'aventurier

Tourné vers le Road Trip, le bivouac, le vélo ou la randonnée pédestre, le salon de l'Aventurier sera présent du **31 mai au 2 juin** sur le site de l'Espace du Marais.

Durant ces trois jours, les visiteurs pourront profiter de nombreuses rencontres avec les voyageurs du bivouac, les professionnels de l'équipement, les concessionnaires ainsi que les artisans de l'aventure.

AGENDA

MAI

JEU. 16
Conseil municipal
18h30 salle Guy Devaux, Espace du Marais

DIM. 19
Spectacle Jojoni par l'ensemble O
19h - cour de la Messarde
6 €

VEN. 31 AU DIM. 2 JUIN
Salon de l'Aventurier
Espace du Marais

JUIN

DIM. 9 JUIN
Élections européennes
Salle Guy Devaux, Espace du Marais

JEU. 20
Conseil municipal
18h30 - salle Guy Devaux, Espace du Marais

VEN. 21
Fête de la musique
Espace du Marais

SAM. 22
Cinéma de plein air
GAEC de la Vie de Fer

SAM. 22 AU 27
Exposition Jeux Olympiques
Espace du Marais

JUILLET

SAM. 13
Spectacle pyrotechnique
Espace du Marais

CONTACTS UTILES

MAIRIE
26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31
contact@saone.fr - www.saone.fr
Ville de Saône
du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30
(fermeture à 16h le vendredi)

FRANCE SERVICES
26 rue de la Mairie - 03 81 55 47 35
franceservices@saone.fr
du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30
(fermeture à 16h le vendredi)
fermé le jeudi

CARTE D'IDENTITÉ-PASSEPORT
26 rue de la Mairie - 03 81 55 71 31
cta@saone.fr
du lundi au vendredi 9 h-12 h / 13 h 30-17 h 30

MÉDIATHÈQUE
4 rue de l'Étoile - 03 81 55 94 56
mediatheque@saone.fr
mardi : 14h-18h / mercredi : 9h-12 / 14h-18h
vendredi : 15h-19h / samedi : 9h-12h

DÉCHETTERIE
(horaires d'hiver)
RD104 - 03 81 21 15 60
du lundi au vendredi 8h30-12h20 / 13h30-16h50
Attention : fermeture le mercredi depuis le 1er janvier 2024